

---

## **I.2. Parcelles d'épandage : précision sur la lecture des points de référence**

---

Chacun des points de référence définis pour ce plan d'épandage représente un ensemble de parcelles dont la nature des sols est homogène, pour chaque exploitation agricole.

La lecture de ces informations se fait au moyen de plusieurs documents du présent dossier :

- Dans la présente annexe : le listing des parcelles fait état d'une colonne dite « Parcelle de référence » : la parcelle citée ici est la parcelle référente pour la parcelle concernée. C'est le résultat de l'analyse de ladite parcelle qui caractérise la parcelle considérée.
- Dans le document III, chapitre F2 (page 76) : Les tableaux présentés permettent de retrouver l'analyse de sol réalisée sur le point de référence recherché.
- Classeur des annexes, annexe 6 : les bulletins complets de ces analyses sont présentés.